Commission fédérale des migrations CFM

Rapport annuel 2018

Migration plein cadre

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale des migrations CFM

Table des matières

3 *Et au pluriel, c'est la même chose en plus compliqué ?*

4 *Dépasser la pensée dichotomique*

8 *Encouragement de l'intégration de la CFM*

- 9 *Encouragement de l'intégration: du laboratoire d'idées au cadre structuré des PIC*
- 10 *Pérennisation des modèles d'intégration éprouvés*
- 11 *Citoyenneté – échanger, créer, décider*
- 12 *Liste des projets*

14 *Comment transmettre le message au public ciblé ?*

16 *Membres*

Copyright photos

CFM, projet « voll dabei » : photo de couverture, page 8, 12
Autres photos : Alex Uehlinger
Design graphique : mengis media, Visp

Et au pluriel, c'est la même chose en plus compliqué ?

L'étude sur la double nationalité publiée par la CFM en 2018 a trouvé un large écho médiatique. Elle met en évidence un phénomène dont beaucoup se doutaient, mais sans en mesurer l'ampleur, à savoir la progression spectaculaire du nombre de double et pluri-nationaux. Celle-ci ne s'explique pas uniquement par l'augmentation des migrations, mais aussi par le fait que nous évoluons dans un contexte international, sans même être mobile soi-même (il suffit p. ex. d'épouser un partenaire étranger). L'égalité hommes-femmes y a également contribué, en ce qu'elle a permis la transmission de la nationalité par la femme.

Sachant que près de 40 pourcent des mariages célébrés sont binationaux et que, dans la plupart des cas, les deux nationalités seront transmises aux enfants, le nombre de double nationaux finira à terme par dépasser celui des mono-nationaux. Faut-il y voir la fin de notre conception classique de l'appartenance ? Ne saurons-nous plus qui nous sommes, ni à quelle société nous appartenons ? Est-ce dire que la société s'effondre ? Ces craintes sont bien sûr disproportionnées : beaucoup d'entre nous ont plus d'un passeport ou côtoient quotidiennement des personnes dont la double (ou la pluri) nationalité ne pose aucun problème. Le fait d'avoir une ou plusieurs nationalités ne change du reste pas fondamentalement le quotidien d'une personne. Car ce qui compte, ce n'est pas tant le nombre de nationalités qu'on possède, mais le fait de se sentir chez soi et accepté là où l'on vit. Et si l'on est mobile, la possession de plusieurs passeports permettra, certes, de circuler plus librement sans entraves administratives. Par contre, les choses se compliquent si la double nationalité s'accompagne d'une pluralité d'obligations militaires ou fiscales.

Ces évolutions le montrent, le monde est aujourd'hui plus complexe qu'il ne l'était autrefois. Plus opaque et dangereux pour les uns, plus divers et coloré pour les autres. Mais une chose est sûre : un vrai travail de réflexion devra être engagé sur les critères qui définiront demain le vivre-ensemble. L'appartenance nationale, le lieu de résidence ou le sentiment d'appartenir à une même société ? Qui décidera de quoi et qui aura voix au chapitre aux niveaux local/global ? Tous ceux qui résident dans un même lieu ou ceux qui partagent le même passeport, indépendamment de leur lieu de résidence, quitte à être dispersés aux quatre coins du monde ? Et quel système politique en dictera les conditions ? Le système local, national ou international ? Ces questions sont autant de défis qui ne seront pas simples à relever. Mais la banalisation de la double (ou pluri) nationalité le montre : une conception dichotomique de la société (séparée en autochtones et allochtones) ne tient plus la route. Restent les questions fondamentales : comment se définit l'appartenance et comment la vit-on ?

Walter Leimgruber
Président de la Commission fédérale des migrations

Dépasser la pensée dichotomique

La Commission fédérale des migrations CFM tire, une nouvelle fois, le bilan d'une année de travail riche et dense. Poursuivant sa réflexion sur la thématique « Repenser l'État », la commission s'est intéressée plus particulièrement aux questions de la citoyenneté, des droits politiques et des possibilités de participation. Elle s'est également penchée sur divers projets de loi, dénonçant le durcissement continu de la politique d'intégration, et s'est interrogée sur la solidarité internationale en matière de migrations.

REPENSER L'ÉTAT : POUR UNE SUISSE SANS DÉFICIT DÉMOCRATIQUE !

La Suisse compte de nombreux étrangers établis de longue date dans le pays, qui y travaillent et y paient leurs impôts, quand ils n'y sont pas nés. Face à ce constat, la CFM se mobilise, depuis plus d'une décennie, pour donner des possibilités de participation à celles et ceux qui n'ont pas voix au chapitre, faute de passeport à croix blanche. C'est dans cette logique que s'inscrit son programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider », qui soutient depuis plusieurs années des projets pilotes favorisant la participation des groupes exclus du droit de vote et d'éligibilité (cf. chapitre Encouragement de l'intégration). Au-delà de ces initiatives, la commission s'efforce également de stimuler le débat politique et les discussions dans l'opinion. Raison pour laquelle ses travaux se sont concentrés en 2018 sur la citoyenneté, les droits politiques et les possibilités de participation.

Quatre séances plénières se sont tenues en 2018, au cours desquelles la commission a invité des experts à se pencher sur les questions suivantes : Que recouvrent les notions d'appartenance et de participation dans une société de migration ? Que signifie la forte progression du nombre de double nationaux pour la Suisse, notamment parmi les Suisses de l'étranger, à l'heure de l'interconnexion mondiale ? Qu'en est-il de la situation des apatrides ? Et que faire, concrètement, pour sortir p. ex. les sans-papiers de la précarité ?

Pour diffuser le résultat de ses réflexions et informer le public, la commission a consacré sa journée annuelle 2018 et l'édition d'automne de terra cognita à sa thématique prioritaire. Lors de la journée annuelle, les politologues Matteo Gianni et Joachim Blatter se sont ainsi interrogés sur le sens à donner à la notion de nationalité dans une société ultramobile, dans laquelle la possession de deux ou plusieurs nationalités est de plus en plus fréquente, concluant que, dans ces circonstances, la vision dichotomique « Suisses d'un côté, étrangers de l'autre » n'avait plus de raison d'être. L'exemple de Stéphanie Leu l'illustre très bien : elle-même double nationale, l'historienne et Suissesse de l'étranger se sent – en toute loyauté – parfaitement chez elle dans les deux pays. La deuxième partie de la journée a permis d'explorer des pistes pour mieux impliquer les groupes de population privés de droits civiques dans les processus décisionnels politiques. La philosophe Anna Goppel a avancé le principe de l'« Autoritätsunterworfenheit », c'est-à-dire que tous les individus soumis à l'autorité et aux lois d'un même État démocratique devraient pouvoir participer à la prise de décisions. Bernard Macret et Fabian Schnell ont, pour leur part, évoqué des propositions très concrètes, telles que le budget participatif de la Ville de Grenoble, qui implique l'ensemble des habitants de la ville, ou l'octroi d'un droit de vote passif aux étrangers. Mithra Akhbari a enfin appelé de ses vœux une société ouverte à d'autres narratifs, qui inclue également des personnes issues de la migration dans son référentiel.

Dans son édition d'autonome (parue à l'occasion de la journée annuelle de la CFM, le 8 novembre 2018), terra cognita s'est intéressée à la définition du « nous » par rapport aux « autres » et aux voies de participation qui pourraient être aménagées pour celles et ceux qui n'ont pas de passeport suisse et réduire ainsi le déficit démocratique.
La publication parue sous le titre « Nationalité et démocratie en période de migrations transnationales » s'inscrit elle aussi dans les priorités thématiques 2018. Réalisée par Joachim Blatter, Martina Sochin D'Elia et Michael Buess sur mandat de la commission, l'étude met en lumière le contexte, les opportunités et les risques de la double nationalité, en livrant des éléments factuels et des arguments destinés à alimenter le débat politique qui, comme d'autres aspects de la politique de migration, s'accompagne trop souvent de préjugés et tend à se laisser guider par l'émotion.
Enfin, dans l'optique de l'introduction de la naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la troisième génération, la CFM s'est engagée pour sensibiliser les jeunes concernés par ce changement de loi entré en vigueur le 15 février. Pour ce faire, un clip vidéo a été réalisé qui sensibilise les jeunes à cette nouvelle possibilité et les guide à travers les méandres de la bureaucratie.

ORDONNANCES, VOTATIONS ET PACTE MONDIAL SUR LA MIGRATION

Divers projets législatifs figuraient à l'agenda de la politique migratoire en 2018, notamment la révision de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE) et de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA), la question de la contribution suisse à la cohésion communautaire et la votation sur l'initiative pour l'autodétermination ou encore le débat sur l'intérêt d'une adhésion de la Suisse au Pacte mondial sur la migration.
Lors de la consultation sur le projet de révision de l'OIE et de l'OASA, la CFM a dénoncé en ces termes les durcissements projetés : « La révision vient clôturer le changement de paradigme qui s'était amorcé au cours des dernières années, tout en s'accompagnant d'une judiciarisation croissante de la notion d'intégration. La Commission fédérale des migrations CFM se dit sceptique face à cette évolution, car elle occulte la dimension sociétale de l'intégration et limite l'intégration à la suppression de lacunes individuelles. »
La commission a en revanche accueilli favorablement les mesures inscrites à l'Agenda Intégration Suisse, qui doivent faciliter l'accès à la formation et l'insertion professionnelle des réfugiés reconnus et des personnes admises à titre provisoire.

La CFM a en outre approuvé l'engagement de la Suisse à renouveler sa contribution en faveur de certains États membres de l'UE (contribution à la cohésion communautaire), tout comme le crédit-cadre Migration y relatif, d'autant plus s'il est affecté au financement de projets axés sur les droits de l'homme et la protection des réfugiés.
La CFM s'est également dite favorable à une adhésion de la Suisse au pacte de l'ONU sur la migration. Après une visite au siège de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Genève et une série d'entretiens avec Pietro Mona, Ambassadeur pour le développement, le déplacement forcé et la migration, la commission a souligné, dans son communiqué de presse, que ce pacte scellait une démarche mondiale pour une politique de migration pérenne et efficace, qui présentait des avantages directs pour la politique migratoire de la Suisse. Elle estime, par ailleurs, que les 23 objectifs fixés par les pays signataires sont mesurés et équilibrés et rappelle au demeurant que chaque État reste libre de décider pour lui-même des instruments qu'il mettra en œuvre, le pacte stipulant expressément que les États pourront continuer à déterminer leur propre politique de migration et de réguler la migration. Autant de raisons qui plaident pour une adhésion de la Suisse au pacte.

DÉPARTS ET NOUVEAUX MEMBRES

Suite au départ de Constantin Hruschka, qui a quitté la CFM en 2018 pour occuper un nouveau poste, la commission a accueilli un nouveau membre en la personne de Peter Meier. Nous remercions sincèrement le membre sortant pour sa précieuse contribution aux travaux de la commission et souhaitons la bienvenue à son successeur.
La fin de l'année a également été marquée par deux départs du secrétariat de la CFM, à savoir ceux de Ruth Tennenbaum, responsable des projets-modèles Intégration, et Alice Uehlinger, responsable des projets d'information. Nous les remercions sincèrement pour leur précieux travail et leur engagement sans faille et leur souhaitons plein succès dans leurs futurs projets.

Encouragement de l'intégration de la CFM

Dans ce domaine, les activités de la CFM ont été placées sous le signe des échanges entre porteurs de projets. Outre les rencontres ordinaires entre les responsables de projets du programme « Periurban », des ateliers citoyenneté se sont tenus pour la première fois en 2018. Cette année aura également été l'occasion de faire un retour sur ce qui a été accompli jusque-là et d'anticiper l'avenir.

ENCOURAGEMENT DE L'INTÉGRATION : DU LABORATOIRE D'IDÉES AU CADRE STRUCTURÉ DES PIC

Dans ce domaine, les efforts de la CFM ont notamment porté, en 2018, sur la préparation et la numérisation des dossiers papier à archiver pour la période 2001 à 2016. Il s'est d'abord agi d'évaluer, puis de trier selon concept quelque 5000 dossiers à verser aux Archives fédérales. Les opérations de numérisation ont ensuite été réalisées avec le soutien du service GEVER du Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Tous les travaux prévus ont été achevés.

L'exercice a aussi été l'occasion de faire un retour sur l'évolution de l'encouragement de l'intégration : partie d'un laboratoire d'idées, l'action s'est progressivement structurée pour prendre la forme des programmes cantonaux d'intégration (PIC) que l'on connaît aujourd'hui, tout en s'imposant comme un devoir étatique. On constate néanmoins que l'innovation et le développement qualitatif ne sont désormais possibles que dans le cadre des programmes et projets d'envergure nationale soutenus par le SEM et la CFM, lesquels ne sont dotés que de moyens modestes. D'une façon plus générale, la commission constate que trop peu de place est aujourd'hui accordée aux enjeux de l'intégration et de la cohésion sociale, le SEM n'ayant pas réglementé de façon contraignante l'affectation par les cantons des moyens consentis dans ce domaine. Et de souligner que l'un des mérites de l'action déployée avant 2008 était précisément de soutenir les initiatives et les groupes locaux, qui facilitent le vivre-ensemble.

PÉRENNISATION DES MODÈLES D'INTÉGRATION ÉPROUVÉS

La CFM s'est efforcée de poursuivre cet enjeu dans le cadre – certes restreint – du programme d'encouragement contakt-citoyenneté. L'appel d'offres lancé par la CFM et le Pour-cent culturel de la Migros pour la période 2018/19 a été un nouveau succès, puisque 122 soumissionnaires y ont répondu sur l'ensemble du pays. Sur ce nombre, le jury a sélectionné 47 projets, qui ont bénéficié d'un soutien technique et financier. 31 projets ont été réalisés en Suisse alémanique, 9 en Suisse romande et 7 au Tessin. Les projets retenus portent sur tout le spectre de l'engagement citoyen en matière d'asile et de migration ; ils créent des lieux de rencontre, permettant à des populations issues d'horizons très divers d'échanger et de partager des savoirs. Pour un aperçu des projets « primés », se reporter au site internet du programme. Le programme contakt-citoyenneté est aujourd'hui un instrument efficace et éprouvé d'intégration sociale. Reste que, pour être maintenu, il devra trouver un ancrage, un financement et une organisation durables – autant d'aspects sur lesquels la CFM s'est penchée en 2018.

La même question était au cœur de la rencontre d'échange qui s'est tenue à Rheinfelden le 24 mai 2018. Au cours de cette rencontre, les participants se sont interrogés sur les mesures et démarches nécessaires à un ancrage durable des projets periurban, sachant que ces derniers devront si possible avoir été transférés dans les structures ordinaires à l'échéance du programme, à l'horizon 2020. Les contributions présentées lors de la rencontre sont publiées sur le site de periurban. Un atelier consacré, lui aussi, à la pérennisation des actions s'est ensuite tenu fin octobre. L'idée était de doter chacun des projets d'un plan directeur et d'une planification concrète, de façon à pouvoir transposer les éléments de réussite dans des structures durables.

Le projet Cohabiter a pour sa part été soumis à évaluation après clôture administrative. La cérémonie de clôture officielle s'est déroulée à Sierre, en présence des participants au projet. À noter que les délégués régionaux et communaux à l'intégration se sont engagés à maintenir les sous-projets réussis, dans le cadre également du PIC (notamment l'opération de parrainage culturel et la fête des voisins). Enfin, la responsable du programme a accompagné le déploiement des projets en cours dans diverses régions, qui sont tous en bonne voie et réalisés avec détermination. La fin 2018 coïncidait ainsi avec la clôture du projet « Glarus Süd sind wir » (Glaris Sud, c'est nous), projet qui se poursuivra dans le cadre d'un contrat de prestations signé entre la commune et une association régionale, les modalités de coopération ayant également été définies. La clôture administrative du projet interviendra au premier trimestre 2019.

CITOYENNETÉ – ÉCHANGER, CRÉER, DÉCIDER

L'objectif du Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider » : permettre à une population aussi large que possible de s'impliquer durablement dans la vie publique. Le Programme « Citoyenneté » encourage donc la participation politique, comprise comme un engagement pour l'organisation de la société et de ses structures. Pour atteindre cet objectif, la CFM encourage et soutient des projets innovants qui explorent de nouvelles voies de participations.

L'un des rôles de la CFM au travers de ses programmes d'encouragement est de garantir les échanges et le transfert de connaissances entre porteurs de projets. En 2018, la CFM a souhaité donner aux acteurs de la citoyenneté la possibilité de mettre leurs ressources en communs afin de se constituer une « boîte à outils ». La première édition des « Chantiers de la citoyenneté » a rassemblé 50 personnes représentant 30 projets. Les participants se sont penchés sur les fondamentaux de la participation : comment la rendre possible ? avec quels moyens ? qui doit participer ? pourquoi ? et pour quoi ? En fin de rencontre, les personnes présentes ont pu proposer les outils qu'ils souhaiteraient voir développés lors des prochaines rencontres.

Vous trouverez la synthèse complète de ces chantiers sur notre site.

En 2018, 24 demandes de financement ont été déposée dans le cadre du Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider ». À la fin de l'année passée sous revue, 10 projets avaient reçu une réponse positive, et 7 demandes étaient encore en cours de traitement.

Autre point fort de cette année en matière de citoyenneté : la concrétisation d'un partenariat entre la CFM et le « Campus pour la Démocratie ». Le « Campus pour la Démocratie » est une plateforme pour les acteurs de la pratique et du domaine de la science qui promeut l'éducation à la citoyenneté et la participation politique, en particulier celles des enfants, adolescents et résidents sans nationalité suisse. Il entend conforter et accompagner ces acteurs dans leurs activités, démontrer des synergies, promouvoir l'échange du savoir et créer un réseau. L'objectif de ce partenariat est de faire connaître le concept de la citoyenneté à de nouveaux publics et d'offrir soutien et visibilité aux actions développées dans le cadre du Programme « Citoyenneté – échanger, créer, décider ».

Durée	Montant	Priorité	Canton	Nom du projet	Nom de l'OR
2018-2019	300’000.–	Autre	CH	Exposition « Fuir »	Commission fédérale des migrations CFM
2017-2019	45’000.–	Citoyenneté	ZH	Förderung von Partizipation der afrikanischen Diaspora mit der Kantonspolizei Zürich	Swiss African Forum (SAF)
2017-2019	100’000.–	Citoyenneté	FR-GE	Diasporas interculturelles et démocraties	Observatoire de la diversité et des droits culturels
2018-2019	18’000.–	Citoyenneté	BE	vox mundi - Alle reden mit!	Verein Radio Bern RaBe
2018-2020	105’000.–	Citoyenneté	CH	Les chantiers de la Citoyenneté	Commission fédérale des migrations CFM
2018-2019	160’000.–	Citoyenneté	BE	LUCIFY.CH	Verein Vita InterActiva
2018-2023	300’000.–	Citoyenneté	CH	Accompagnement du Programme « Citoyenneté »	Commission fédérale des migrations CFM
2018-2019	44’000.–	Citoyenneté	AG	Der Weg ist das Ziel	Anlaufstelle Integration Aargau
2018	5’700.–	Citoyenneté	BS	Partizipationsveranstaltung für Personen mit Migrationshintergrund	Verein « Zukunft.Klybeck »
2018-2019	38’000.–	Citoyenneté	VD	Malley en Tête	Association reliefs
2019-2021	90’000.–	Citoyenneté	CH	Campus pour la Démocratie	Stiftung Dialog
2018-2019	35’000.–	Citoyenneté	ZH	Paradise Töss. Ein Stadtteil macht gemeinsame Sache	Tösslobby / AG Integration
2019-2021	234’000.–	Citoyenneté	VD	Budget participatif de la Ville de Lausanne	Ville de Lausanne
2019-2020	22’000.–	Citoyenneté	VS	A toi de jouer! Jeunes et processus citoyens	Ville de Monthey
2019-2021	131’750.–	Citoyenneté	GE	Intégrer par les pratiques citoyennes	Bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève-DC
2018-2020	50’000.–	Citoyenneté	BE	Hauptstadt-Genossenschaft – gemeinsam bauen und wohnen	Hauptstadt-Genossenschaft
2018-2019	30’000.–	Citoyenneté	GE	La petite démocratie	Teatro due Punti
2018-2021	150’000.–	Periurban	CH	Mandat « Coordination du Programme Periurban »	Commission fédérale des migrations CFM
2018-2019	150’000.–	Études	CH	Personen, die aus dem Asylsystem ausscheiden: Profile, (Aus-)Wege, Perspektiven	Commission fédérale des migrations CFM
2018-2020	130’000.–	Études	CH	Partizipative « Forschig by de Lüt »	Commission fédérale des migrations CFM
	2’138’450.–				

Comment transmettre le message au public ciblé ?

Comment et par quels canaux les jeunes étrangers de la troisième génération sont-ils informés de la possibilité d'obtenir une naturalisation facilitée ? Comment diffuser les résultats et conclusions de l'étude sur la double nationalité auprès du grand public ? Et comment attirer plus de visiteurs à l'exposition « Fuir », après sa troisième ou quatrième escale ? Autant de sujets que la Commission fédérale des migrations CFM a abordés en innovant sur la communication.

EXPLIQUER EN TERMES SIMPLES LA NATURALISATION FACILITÉE DES JEUNES ÉTRANGERS DE LA TROISIÈME GÉNÉRATION

Le 15 février 2018 marquait l'entrée en vigueur des dispositions concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération : un événement que la CFM se devait d'accompagner par une action de communication. But : informer les candidats potentiels, le plus clairement possible, de la possibilité qui leur était offerte et les soutenir dans leurs démarches. Mais comment et par quels moyens atteindre le public ciblé ? La CFM a misé sur un clip vidéo, un format visuellement attrayant pour capter l'attention des jeunes, sans oublier d'y ajouter une note d'humour. Le clip se complète d'une page web qui indique, étape par étape, les démarches à suivre pour pouvoir obtenir une naturalisation facilitée. Sachant qu'il serait difficile d'atteindre le public visé en passant par les réseaux classiques, la commission a recherché le soutien de l'influenceur web Zeki, de même que d'associations de jeunes et de médias prisés des jeunes. L'intervention de l'influenceur s'est avérée particulièrement efficace, puisque le clip vidéo a été visionné près de 300'000 fois dès les premiers jours suivant ses posts sur Facebook et Instagram.

Plus d'informations sur le site de la CFM : www.ekm.admin.ch/ekm/fr/home.html

L'EXPOSITION ITINÉRANTE « FUIR » EN TOURNÉE DANS LES MUSÉES HISTORIQUES DE BERNE ET DE LUCERNE

Poursuivant sa tournée, l'exposition FUIR a d'abord été hébergée au Musée historique de Berne du 25 janvier au 16 septembre 2018, puis au Musée historique de Lucerne à partir du 5 octobre, attirant de nombreux visiteurs. Plus de 70'000 personnes ont ainsi visité l'exposition depuis son lancement, dont environ 900 classes d'école. Pour lui donner un attrait durable, l'exposition a été enrichie d'activités thématiques proposées en fonction du lieu. À Berne, une table ronde a ainsi été organisée sur le thème des « femmes en fuite », à laquelle ont pris part des intervenants internationaux. La fuite a également été le thème d'un événement organisé en marge de la Journée nationale des réfugiés, sous le titre « Rendez-vous avec Einstein », et qui s'est intéressé au passé de réfugié d'Albert Einstein. L'événement a été complété par une « bibliothèque vivante », des visites guidées, des cafés-rencontres et un spectacle pour enfants intitulé Hannas Nest (le nid de Hanna), le tout agrémenté de spécialités culinaires multiculturelles. Enfin, une succession de films sur l'exil ont été projetés entre les mois de février et d'avril au cinéma Rex.

À Lucerne, le musée a souhaité privilégier une démarche locale, en impliquant davantage les organisations locales actives dans le domaine de l'asile, ainsi que des personnes ayant elles-mêmes vécu l'exil. Le musée a également proposé des sessions théâtrales sur le sujet, favorisant une prise de conscience intuitive de ce que signifie la fuite.

Plus d'informations sur le site de la CFM : www.flucht-fuir.ch/fr/home

UN SUISSE SUR QUATRE EST DOUBLE NATIONAL

La double – ou la pluri – nationalité concerne toujours plus de citoyens. Cette évolution remet en cause la distinction faite entre « Suisses » et « étrangers ». Car les binationaux ne sont pas, soit l'un, soit l'autre, ils sont les deux à la fois. C'est ce qui ressort de l'étude publiée par la CFM le 18 décembre 2018, en marge de la Journée internationale pour les migrants, sous le titre « Nationalité et démocratie en période de migrations transnationales : contexte, opportunités et risques de la double nationalité. »

En Suisse comme à l'étranger, la progression du nombre de double ou pluri-nationaux donne lieu à des controverses, parfois virulentes, notamment sur des questions d'appartenance et de loyauté, en particulier pour les sportifs et les politiques. Ces controverses ont conduit la CFM à mandater, en 2017, une étude sur les enjeux de la double nationalité.

L'étude, publiée sur papier et en numérique, donne un aperçu complet et inédit du développement de la double nationalité, ainsi que des opportunités et des risques qui y sont associés. Elle fournit ainsi des faits et des arguments pour alimenter le débat politique qui – comme d'autres aspects de la politique de migration – s'accompagne trop souvent de préjugés et tend à se laisser guider par l'émotion.

Pour diffuser les résultats de l'étude auprès d'un plus large public, la CFM l'a accompagnée d'une factsheet et d'une série de petites vidéos, qui laissent la parole à des double nationaux suisses. L'étude a été largement relayée dans la presse (imprimée comme audiovisuelle), dans les trois régions linguistiques de Suisse.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la CFM : www.ekm.admin.ch/ekm/fr/home.html

TERRA COGNITA

La CFM a publié deux éditions de terra cognita en 2018 : un numéro consacré à la gestion des migrations au printemps puis, à l'automne, un numéro qui revient en détail sur les thématiques annuelles de la commission, à savoir la citoyenneté, les droits politiques et les possibilités de participation.

terra cognita 32 : La gestion des migrations en point de mire

Dans son édition de printemps, terra cognita est entrée dans les coulisses des offices de migration, des centres d'asile, des autorités de naturalisation et des bureaux d'intégration, et partie à la rencontre de celles et ceux qui veillent quotidiennement à la mise en œuvre des nombreuses dispositions de la législation sur les étrangers, la naturalisation et l'asile, c'est-à-dire les acteurs et institutions responsables de la gestion des migrations.

terra cognita 33 : Citoyenneté, droits politiques et possibilités de participation

L'édition d'automne s'est interrogée sur le sens de la citoyenneté dans une société devenue ultra-mobile, où la double nationalité se banalise. Au-delà de ces aspects, les auteurs se sont penchés sur les possibilités de participation dans une société dans laquelle une partie significative de la population est dépourvue de droits politiques formels. À côté d'articles spécialisés, on trouve dans ce numéro des portraits d'individus témoins des réalités actuelles de la Suisse.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de terra cognita : www.terra-cognita.ch

RAPPORT ANNUEL 2018 : MIGRATION PLEIN CADRE

Le rapport annuel 2018 donne un aperçu des principales activités et publications de la CFM au cours de l'année écoulée.

Commission fédérale des migrations

(au 31.12.2018)

MEMBRES

Walter Leimgruber, directeur de l'Institut d'anthropologie culturelle et d'ethnologie européenne de l'Université de Bâle, président
Fiammetta Jahreiss, linguiste, vice-présidente
Etienne Piguet, professeur de géographie des migrations à l'Université de Neuchâtel, vice-président

Hélène Agbémégnah, représentante Travail.Suisse
Veronica Almedom, experte, spécialiste en communication
Osman Besic, expert en questions de santé
Georg Blum, représentant de l'Association des services cantonaux de migration ASM
Ana Caldeira Tognola, experte, La Suisse, société de migration
Martina Caroni, experte, professeure de droit public et de droit international, Université de Lucerne
Zoltan Doka, représentant du syndicat suisse Unia
Carmel Fröhlicher-Stines, experte, psychologue
Nicolas Galladé, représentant de l'Union des villes suisses, UVS
Constantin Hruschka, représentant de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Jean-Claude Huot, représentant de la Conférence des évêques suisses CES
Dieter Kläy, représentant de l'Union suisse des arts et métiers USAM
Albana Krasniqi Malaj, experte, formatrice d'adultes
Thomas Kunz, expert des questions d'asile
Andrea Lanfranchi, expert des questions de formation
Reto Lindegger, représentant de l'Association des Communes Suisses ACS
Daniella Lützelschwab Saija, représentante de l'Union patronale suisse UPS
Inés Mateos, experte en formation et diversité
Peter Meier, représentant de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Eva Palasthy, experte, pédagogue
Dragica Rajcic, experte, écrivaine
Simon Röthlisberger, représentant de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse FEPS
Daniela Sebeledi, représentante de la Conférence suisse des Services spécialisés dans l'intégration coSI
Iris Seidler-Garot, experte développement urbain
Laavanja Sinnadurai, experte, juriste
Sibylle Stolz Niederberger, représentante de la Conférence suisse des délégués cantonaux, communaux et régionaux à l'intégration CDI
Mariano Tschuor, expert pour les questions relatives aux médias

SECRÉTARIAT

Simone Prodolliet, directrice
Sibylle Siegwart, directrice suppléante et responsable de l'information
Elodie Morand, collaboratrice scientifique, projets-modèles intégration
Pascale Steiner, collaboratrice scientifique, analyses en politique migratoire
Ruth Tennenbaum, collaboratrice scientifique, projets-modèles intégration
Alice Uehlinger, responsable de projets d'information
Sylvie Lupi, collaboratrice spécialisée, relecture
Endjelushe Ahmeti, apprentie

Commission fédérale des migrations CFM
Quellenweg 6, 3003 Berne-Wabern
ekm@ekm.admin.ch, tél. +41 58 465 91 16